## ANNONCES JUDICIAIRES

### VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de Propriété de valeur améliorée du Premier District,**

Portant les Nos municipaux 3521 et 3523 avenue Cleveland, entre les rues Clark et Génois.

Crescent City Building and Homestead Association vs Joseph P. Leyssene.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 93,589—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 7 juillet 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Gasquet (maintenant l'avenue Cleveland) et les rues Clark et Génois, désigné par le numéro 708; ledit lot est désigné par le No 17 et mesure trente pieds neuf pouces de face à l'avenue Cleveland sur cent vingt pieds, entre lignes parallèles, d'après un plan par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, de la date du 24 février 1898.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 10 0/0 du prix de la vente.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
C. C. Friedrichs, avocat pour la demanderesse.
2 juin—2 3 10 17 24—juil 1 6 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District,**

Sur la rue Savage,

Dans l'îlet borné par les rues Fortin et Encampement et la ligne du Fair Grounds.

John Dymond Jr vs Vve Thomas A. Gay et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 93,652 — En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 juillet 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Premier—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 1737, borné par les rues Savage, Fortin, Encampement et la ligne du Fair Grounds, désigné comme lot No 2 sur un devis dressé par H. C. Brown, député voyer de ville, daté du 2 février 1901 et annexé à un acte de vente pour référence, par Auguste Levis et als à W. A. Vigres, par acte passé pardevant Robert Legier, notaire, le 6 février 1901, et ainsi qu'il s'appuie dressé par Edgar Pilié, voyer, le 25 mars 1904, annexé à un acte de vente par les héritiers de Levis à B. O. Sonyer, passé pardevant F. C. Mentz, notaire, 1904, d'après lequels actes et devis ledit lot mesure en mesure américaine vingt neuf pieds sept pouces et une ligne de face à la rue Savage sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
H. G. Hulk, avocat pour le demandeur.
11 juin—11 12 17 24—juil 1 6 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Premier District**

Portant les numéros municipaux 3513 et 3515 Avenue Cleveland, entre les rues Génois et Clark.

Crescent City Building and Homestead Association vs Joseph P. Leyssene.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 93,586 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 juillet 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les droits, passages, privilèges, servitudes et ce qui y appartient ou en quelque sorte que ce soit en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, carré No 708, borné par l'Avenue Cleveland, les rues Génois, Canal et Clark, lequel terrain est désigné comme lot numéro 15 sur le plan de C. Uncas Lewis, voyer, daté du 24 février 1898, annexé à l'acte de J. P. Sullivan, notaire, daté du 11 janvier 1907, et d'après lequel dit plan ledit lot mesure trente pieds neuf pouces de façade à l'Avenue Cleveland, sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
C. C. Friedrichs, avocat de la demanderesse.
10 juin—10 11 17 11 24—juil 1 6 14

## ANNONCES JUDICIAIRES.

COUR CIVILE DE DISTRICT, Division B—No 52,119—Succession de Joseph Fernandez—Attendu que Mme Mary Brown, veuve de Raymond Fernandez et maintenant épouse de Rudolph E. Grevemberg, a produit des preuves devant la cour qu'elle a été nommée tutrice des mineurs Julius Raymond, Forest Francis, Antoinette Eloise et Vivian Beatrice Fernandez, tous résidents de la ville de Baie St-Louis, dans l'Etat du Mississippi, que lesdits mineurs ont des propriétés et effets dans l'Etat de la Louisiane et que ladite tutrice désire transférer lesdites propriétés et effets hors de l'Etat de la Louisiane dans l'Etat du Mississippi, le domicile desdits mineurs.

En conséquence, avis est maintenant donné à toutes personnes intéressées, de donner les raisons (si elles en ont et peuvent en avoir) dans les trente jours de la date du premier avis pour lesquelles la demande de ladite Mme Mary Brown, veuve de Raymond Fernandez et maintenant épouse de Rudolph E. Grevemberg, tutrice, ne serait pas accordée.

Par ordre de la cour.
P. A. DUCOING, Député-Greffier.
20 juin—29—juil 5 10 15 25 29

60 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether a invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

## ANNONCES JUDICIAIRES.

### VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

**Vente d'un "WHITE STEAMER CAR".**

Aubert Automobile Co., Ltd., vs W. Rabo

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 92,185 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 juillet 1910, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 114, borné par les rues Constance, Annonciades, Terpsichore et Robin, désignés par les numéros (12 et 13) douze et treize, sur un plan dressé par O. A. Hadin, voyer, en date du quatre décembre 1850, et déposé comme plan No 44 dans les archives de J. O. Bouny, ancien notaire en cette ville, désignés par le numéro sur un plan dressé par Pilié et Reynolly, architectes, daté du 14 mai 1886, et déposé pour référence aux archives de Andrew Hero jr, notaire en cette ville, comme plan No douze, d'après lequel plan lesdits lots se touchent et mesurent chacun vingt-huit pieds neuf pouces plus et moins de face à la rue Constance sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Charles I. Denechaud, avocat pour le demandeur.
10 juin—10 11 17 24—juil 1 8 13 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

## Vente d'une Grande, Belle et Substantielle Propriété de Valeur du Premier District.

**PORTANT LE No MUNICIPAL 706 AVENUE HOWARD,**

Entre le Bond-Point Lee et la rue Carondelet.

J. G. Olivier vs George Lhote.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 92,564—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 juillet 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes et privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 114, borné par les rues Constance, Annonciades, Terpsichore et Robin, désignés par les numéros (12 et 13) douze et treize, sur un plan dressé par O. A. Hadin, voyer, en date du quatre décembre 1850, et déposé comme plan No 44 dans les archives de J. O. Bouny, ancien notaire en cette ville, désignés par le numéro sur un plan dressé par Pilié et Reynolly, architectes, daté du 14 mai 1886, et déposé pour référence aux archives de Andrew Hero jr, notaire en cette ville, comme plan No douze, d'après lequel plan lesdits lots se touchent et mesurent chacun vingt-huit pieds neuf pouces plus et moins de face à la rue Constance sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat

LOUIS KNOP,
Shérif Civil paroisse d'Orléans.
Felix J. Faig, avocat pour le demandeur.
2 juin—2 10 17 24—juil 1 7

Succession de Frank A. Schenck.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 93,420—Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les noms (s'ils en ont et veulent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Caroline Schenck, veuve de Frank A. Schenck, administratrice de cette succession ne saurait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Chas G. Gill avocat.
2 juil—2 6 12

## VENTES A L'ENCAN — VENTES A L'ENCAN

## Par Miltenberger & Hincks.

ANNONCE JUDICIAIRE.

In re Interdiction de P. F. Auguste Cabiro.

No 76,203—Cour Civile de District—Division A.

## Propriété de Choix du Troisième District

**No 1329 RUE KERLEREC,**

Entre Marais et Villeré.

PAR MILTENBERGER & HINCKS—Ernest Miltenberger Jr, Encanteur—JEUDI, le 21 juillet 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre signé le 15 juin 1910, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'encan la propriété décrite comme suit, à savoir—

Un certain lot de terre avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Kerlerec, Marais, Villeré et Columbus, désigné par la lettre D, sur un devis dressé par Edgar Pilié, voyer, sous la date du 25 février 1887 et annexé pour référence à un certain procès verbal d'une réunion de famille à cause des mineurs Sere, tenue pardevant Edgar Grima, notaire en cette ville, le 8m jour de mai 1887, lequel lot de terre mesure trente pieds, sept pouces et trois lignes de face à la rue Kerlerec sur cent cinquante-cinq pieds, quatre pouces et cinq lignes de profondeur sur le côté le plus près de la rue Marais, le séparant du lot C, et cent soixante pieds, deux pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne du lot E, et trente pieds deux pouces et six lignes en largeur dans le fond, le tout conformément audit devis.

Les améliorations comprennent un cottage simple en bois à un étage couvert en ardoises, retiré de la banquette et contenant vestibule de réception, salon, salle à manger, 3 chambres à coucher, petit cabinet, office, cuisine, chambre à bain et galeries.

Conditions — Un tiers comptant, la balance en un crédit de un et deux ans, la portion du crédit de ladite vente devant être démontré par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés portant huit pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantie par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès. Ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur ou porteurs des dits billets, l'acquéreur devant payer actuelle et en plus du prix de l'adjudication les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1910, et de déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication, et ne doit pas recevoir les loyers de ladite propriété qu'après le passage de l'acte d'achat; l'acte de vente devant être passé pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

MILTENBERGER & HINCKS,
Encanteurs, 225 rue Baronne.
19 juin—19 26—juil 3 10 17 21

## Fitzpatrick & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Belles Installations de Bureau et de Magasin de Tous Genres.**

A l'Encan, au 837 de la rue du Canal.

**Vendredi, 15 Juillet, à 11 heures a.**

Dans l'affaire de la liquidation de la Fête S. Kaufman Co. No 91,823 Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D.

Conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge, daté du et signé le 27 juin 1910, à la Nouvelle-Orléans, à moi adressé pour que je vende à l'enchère publique, pour du comptant, la propriété ci-après décrite et les ustensiles:

Un lot de belles vitrines de murs, un "silent salesman", compteurs, vitrines, miroirs "cabinets", valises (dressing cases), portes robes, porte palotots, scies en cire, papiers chaises, tables et nombre d'autres beaux articles de magasin et de bureau.

Conditions—Comptant, sans de limite.

HARRY W. FITZPATRICK, Encanteur,
Bureau 721 rue Gravier.
Téléphone M. 357
20 juin—29—juil 3 10 15

## J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Henry Germain—Cour Civile de District, Division E, Paroisse d'Orléans. No 93,605.

**BON COTTAGE SIMPLE, 129 RUE SUD WHITE,**

A QUELQUES PAS DE LA RUE DU CANAL.

A L'ENCAN, A MIDI, **MARDI, 26 JUILLET,** A la Bourse, 311 Rue Baronne.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire intitulée Succession de Henry Germain, dossier No 93,605, ledit ordre adressé à J. L. Onorato, daté et signé du 21 juin 1910, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, MARDI, le 26 juillet 1910, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et dépendances y appartenant ou en dépendant de quelque façon, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues White, Gasquet, (maintenant avenue Cleveland) Duperé et Canal, et d'après un arpentage dressé par Edgar Pilié, voyer, lequel devis daté du 19 juillet 1900 est annexé à un acte d'achat dudit lot par le décédant en ceci; ledit lot en portion de terre commençant à une distance de quatre vingt-cinq pieds neuf pouces et six lignes de l'enseigne du l'avenue Cleveland et mesurant trente deux pieds de face à la rue White, sur une profondeur de cent quarante et un pieds six pouces et quatre lignes, entre lignes égales et parallèles, et comme il est démontré par ledit devis d'arpentage dressé du tout du lot No quinze de deux pieds sur le côté le plus près de la rue du Canal du lot contigu désigné par le No seize et trente-deux pieds pris du fond en la ligne de profondeur du lot numéro dix-neuf, d'après un devis dressé par F. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, daté du 26 mars 1896, annexé pour référence à un acte de vente par H. Lanvesinl à J. F. Tyrell, passé pardevant Chas T. Soniat, notaire, le 5 avril 1884.

Conditions comptant—L'acquéreur devant assumer les taxes de 1910 les frais de tous certificats et les frais de l'acte de vente pardevant Frederick Zengel, notaire. La vente sujette au bail existant et les loyers réservés au vendeur jusqu'au paiement de l'acte de vente, un dépôt (sans intérêt), de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,
Encanteur et agent de Propriétés Foncières,
910 rue Gravier.
Zengel, Thomas & Sathen, avocats
25 juin—25 26—juil 3 10 17 24 26

ANNONCE JUDICIAIRE

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—No 92,356—Succession de Lavinia Graham.

**Vente en Partage d'un Site Splendidement Situé**

**POUR BATIR, AVENUE NASHVILLE,**

L'îlet des rues Perrier, Coliseé et Arabella.

**MARDI, 19 JUILLET.**

EN vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire intitulée Succession de Lavinia Graham, dossier No 92,356, ledit ordre rendu en cour ouverte le 9 juin 1910 et le et signé en cour ouverte le 15 juin 1910, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 19 juillet 1910, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un lot de terre, etc., situé dans le Sixième District de cette ville, désigné comme lot No 4 dans l'îlet borné par l'avenue Nashville, les rues Perrier, Plaquemines et Arabella, lequel lot mesure 30 pieds de face à l'avenue Nashville sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1910 et les frais de l'homologation de vente, incluant les frais de certificats de vente, incluant les frais de certificats de vente, ainsi que d'un dépôt (sans intérêt) de 10 pour cent du prix d'achat devant être fait au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières,
910 rue Gravier.

Wm B. Ker, avocat.
Wm C. McLeod, curateur ad hoc.
18 juin—18 19 26—juil 3 10 17 19

Blowing Rock

GREEN PARK HOTEL.

Au sommet de la Montagne Blue Ridge,

4,340 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.

La température la plus élevée en tout est de 74 degrés

ECRIRE POUR TOUT RENSEIGNEMENT A

GREEN PARK HOTEL,

GREEN PARK, N.J.

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port Compris:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

Pour les Etats-Unis, port compris:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois.

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.